

Communiqué de presse

La Banque des Territoires et le Grand Port Maritime de la Martinique scellent un partenariat stratégique pour renforcer la sécurisation et la résilience des flux d’approvisionnement du territoire

A Fort-de-France, le 22 avril 2026

Le Grand Port Maritime de la Martinique (GPMLM) et la Banque des Territoires ont signé ce jour une convention de partenariat pour la période 2026-2029. Ce partenariat vise à soutenir la stratégie de modernisation, de décarbonation et d’adaptation au changement climatique du GPMLM, en alignement avec son Projet Stratégique 2025-2029.

À travers trois priorités clés - transition énergétique, adaptation climatique et protection des milieux naturels - cette collaboration entend faire du GPMLM un port écologiquement responsable, sûr et socialement engagé, tout en renforçant son ancrage territorial au service des Martiniquaises et des Martiniquais.

Un partenariat au service de la transition

Le Grand Port Maritime constitue une infrastructure critique pour l’économie et l’approvisionnement de l’île. Cependant, il est exposé à des aléas climatiques majeurs (cyclones, submersions marines, érosion côtière), susceptibles d’impacter la continuité des flux logistiques du territoire.

La Banque des Territoires, acteur historique du développement territorial, accompagne les projets d’intérêt général via des outils financiers et techniques adaptés.

L’objectif de ce partenariat est de définir un cadre collaboratif pour soutenir les actions du GPMLM alignées sur ses priorités stratégiques et faire du GPMLM un modèle de port durable en Martinique et dans la Caraïbe, en phase avec les enjeux environnementaux et sociétaux.

Trois priorités pour un port durable

Vers une autonomie énergétique

Afin de réduire sa dépendance aux énergies fossiles, le GPMLM s’engage vers une autonomie énergétique via le développement des énergies renouvelables, l’efficacité et la sobriété énergétique. Dans ce cadre, il déploie des solutions innovantes et opérationnelles, que la Banque des Territoires pourra accompagner en ingénierie et en financement, notamment à travers des projets photovoltaïques, l’extension du smart grid existant et l’électrification progressive des usages portuaires.

Assurer la résilience du port

Les infrastructures portuaires (quais, réseaux logistiques) sont exposées, à moyen et long terme, à des aléas climatiques (houle, submersions). Dans ce contexte, assurer la pérennité des installations et garantir la continuité d'activité du port constituent des enjeux majeurs. Cela implique d'anticiper les impacts à long terme du changement climatique, notamment l'évolution du trait de côte et d'intégrer des stratégies de gestion foncière et de relocalisation. La Banque des Territoires apporte une réponse adaptée, en mobilisant des outils d'ingénierie et des financements de long terme en cohérence avec les échéances qu'impose le changement climatique.

Protection des milieux naturels

La préservation des milieux naturels constitue un enjeu majeur pour le GPMLM. Elle repose sur la connaissance et la surveillance de la biodiversité (coraux, cétacés), le suivi de la qualité de l'eau et des sédiments, la gestion des espèces, notamment invasives, ainsi que la préservation des corridors naturels, tels que les mangroves, et la renaturation des milieux. La Banque des Territoires accompagne ces dynamiques en finançant des actions structurantes comme la renaturation et la préemption de foncier afin de restaurer les milieux et de concevoir des réservoirs de biodiversité.

« Avec ce partenariat, le Grand Port Maritime de la Martinique franchit une étape décisive dans sa transformation. Dans un territoire où plus de 95% des flux passent par le port, notre responsabilité consiste à garantir la continuité d'activité tout en adaptant nos infrastructures aux effets du changement climatique. Aux côtés de la Banque des Territoires, nous accélérons des projets structurants en matière d'énergie, de résilience et d'innovation, pour faire du port un outil au service au territoire et un acteur majeur de la logistique caribéenne » mentionne **Bruno MENCE, président du directoire du Grand Port Maritime de la Martinique.**

« La Banque des Territoires est fière de s'associer au Grand Port Maritime de la Martinique pour continuer à accompagner sa transformation. Ce partenariat illustre notre engagement aux côtés des acteurs locaux pour construire des infrastructures durables et résilientes, au service des Martiniquaises et Martiniquais. » ajoute **Antoine SAINTOYANT, directeur de la Banque des Territoires.**

A propos du GPMLM

Le Grand Port Maritime de la Martinique est l'acteur central du commerce maritime et de la logistique en Martinique. Il assure l'approvisionnement du territoire, soutient l'exportation des productions locales et connecte l'île aux grandes routes maritimes internationales. Plateforme stratégique pour le développement économique, il accompagne les entreprises, les collectivités et les opérateurs du transport maritime en mettant à leur disposition des infrastructures adaptées : terminal à conteneurs, terminal croisière, gare maritime inter-îles, plateforme pétrolière et pôle de réparation navale. Il facilite les échanges dans la région et renforce le positionnement de la Martinique comme hub logistique caribéen. Engagé dans une dynamique de modernisation et de transition écologique, le Grand Port Maritime de la Martinique investit dans l'innovation, la digitalisation et des équipements plus performants pour répondre aux défis du commerce maritime et accompagner la transformation du territoire.

www.martinique.port.fr / LK - Grand Port Maritime de la Martinique

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. Elle s'adresse à tous

les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de les accompagner dans leurs projets de transformation écologique et de cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

www.banquedesterritoires.fr | [X @BanqueDesTerr](https://www.instagram.com/BanqueDesTerr)

Contacts presse :

GPMLM :

Nadine Bergoz : n.bergoz@martinique.port.fr – 06 96 16 57 70

Banque des Territoires Antilles-Guyane – Groupe Caisse des Dépôts

Cynthia Repaul : cynthia.repaul@caissedesdepots.fr – 05 96 72 84 08